

Vos questions / nos réponses

## Je suis perdu

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/04/2022 16:10

Bonjour, Je me présente je suis Julien, j'ai 27 ans Je suis vraiment navré dans être arrivé là. Tout à commencé aux alentours de mes 18 ans, j'ai découvert le monde des paris sportifs J'ai commencé par jouer des petites sommes, puis progressivement j'ai commencé à augmenter mes mises. Mon PEL dans lequel j'avais 20 000 euros de côté a été entièrement dissous dans le but de pouvoir jouer au paris sportif. Une fois que je n'ai plus eu d'argent j'ai commencé à faire des emprunts et à revendre certains bien personnels pour pouvoir me procurer de l'argent. Il y a eu des moments où j'ai gagné énormément d'argent, j'avais réussi à tout rembourser, mais la réussite n'a été que de courte durée. Étant à découvert très régulièrement mon père m'a prêté de l'argent à plusieurs reprises, je n'ai jamais pu le rembourser entièrement. Aujourd'hui il n'y a plus personne pour m'aider, j'ai honte, je suis endetté à hauteur de 26 000 euros. J'ai essayé d'arrêter de jouer à plusieurs reprises, avec la meilleure de ma volonté, mais sans succès car je suis retombé dans les paris sportif à plusieurs reprises et encore actuellement, pourtant, j'ai fais les démarches de m'interdire de jeu, je suis interdit de jeu depuis le 04 mai 2020, c'est à dire depuis 2 ans. Mais les choses ce sont empiré depuis ce moment là, ne supportant pas la défaite, et d'être interdit de jeu, j'ai commencé par jouer par à coup de 1000 euros sur des matchs de sport au bureau de tabac, l'interdiction de jeu ne marchant pas au bureau de tabac, j'ai encore tous les tickets de jeu à la maison que j'ai conservé dans une boîte, il y en a plusieurs bonnes centaines, Je suis suivi également au Csapa de Reims pour ce gros problème d'addiction depuis maintenant 1 an, je suis suivi par M.Lallemand. Je voudrais m'en sortir, mais à ce stade, avoir 27 ans, être locataire, n'avoir plus aucun bien personnel à mon nom mise à part ma voiture qui n'a presque plus de valeur maintenant au vu des Kilomètres et être redevable d'une dette de 26 000 euros n'est plus supportable psychologiquement. Je suis également à découvert au niveau de ma banque de 1000 euros. Mon CDD prend fin en septembre 2022, je suis très volontaire et courageux mais avec une si grosse dettes sur le dos, je n'ai plus de motivation. Je suis vraiment navré dans être arrivé là, j'aimerais vraiment pouvoir m'en sortir mais je ne sais plus quoi faire. Je suis dans l'obligation maintenant de déposer un dossier de surendettement car je ne suis plus en mesure de rembourser mes créanciers.

---

Mise en ligne le 21/04/2022

Bonjour,

Veuillez accepter toutes nos excuses pour ce retard dans notre réponse.

Nous sommes sensibles à votre profonde détresse face aux conséquences financières liées à votre découverte du monde des paris sportifs. Nous notons par ailleurs que vous avez déjà effectué plusieurs tentatives d'arrêt, que vous avez accompli les démarches nécessaires pour vous interdir de jeu et que depuis un an vous avez entamé une démarche de soins en CSAPA. Tout cela est précieux et vous pouvez vous féliciter pour tout ce que vous avez réussi à mettre en place.

Aujourd'hui, nous entendons que les conséquences de ces paris sont bien là et douloureuses pour vous puisque vous êtes actuellement endetté et que vous allez de ce fait déposer un dossier de surendettement. Même si cette procédure vous semble éprouvante, son objectif est de vous protéger et de stabiliser votre situation.

Nous imaginons que vous êtes accompagné par le CSAPA dans toutes vos démarches et que même si psychologiquement le fait d'être redevable et de ne plus avoir de biens personnels n'est pas supportable, vous êtes soutenu et entendu et que vous pouvez mettre au travail la fonction positive du jeu dans votre vie, de manière à pouvoir envisager d'autres sources de plaisir et de joie sans conséquences délétères pour vous.

Vous souhaitez vous en sortir et c'est cette motivation qui est primordiale et qui peut vous aider à faire le deuil de cet argent. Vous avez compris que vous auto-obligez à stopper le jeu ne fonctionnait pas pour vous puisque vous avez pu contourner cette interdiction en jouant en bureau de tabac. Votre prise de conscience ne peut que vous être utile pour vous fixer vos objectifs et déployer toutes les ressources que vous avez en vous pour les atteindre.

Nous nous permettons de vous joindre en bas de cette réponse un lien vers les rubriques "forums de discussion" et "témoignages" de notre site internet. Ces espaces pourront, si vous le souhaitez, vous permettre d'échanger des expériences avec d'autres, de créer votre fil de discussion ou de témoigner de votre situation.

Si vous ressentez le besoin d'échanger plus amplement à propos de votre situation, vous pouvez contacter nos écoutants 7j/7 par téléphone au 09 74 75 13 13 de 8h à 2h du matin (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat, depuis notre site internet, de 14h à minuit.

Bien cordialement,

---

#### En savoir plus :

- [Forums Joueurs info service](#)
- [Témoignages Joueurs info service](#)